



## COMPTE RENDU CMEJ

Séance du mercredi 17 octobre 2018

Prévu à l'ordre du jour :

- Lecture du compte rendu de la réunion CMEJ précédente (réunie le 03/10/2018)
- Marché de Noël
- Permis piéton
- Compostage communal
- Jumelage
- Olympiades

**Personnes présentes :** Mathys LAURE, Aymerick HERVIEU, Louis GADIOLET-GAROFALO, Kyllian HERVIEU, Erin BIGGIO-BIEZ, Loreena BALLY, Aedan GUICHERD, Jean OZIOL-BARBIA, Sineiko ROTH, Jessim HASSAINE, Clara CHEDIN, Marco SALICIO, Maxime GRANJON-DELAIRE, Kais MAKROUS, Syriane GAGNON, Dorian FLEURIAL, Jeanne BASSET, Salomé DUROUX-RATIGNER, Alyssa HERVIEU, Olivia BLANCHET

Personne absente : Clara PICAUD.

**Animation :** Najette BERRABAH, Marion DUBUS

### **1. Lecture et validation du compte rendu :**

Le compte rendu a été lu et approuvé par les jeunes élus.

### **2. Avancement des projets :**

Les jeunes élus se sont répartis par commission de projet. Ils ont reçu leur feuille de route pour la séance du jour et ont poursuivi leurs projets.

- **Marché de Noël :**  
Les jeunes élus ont débuté la mise en forme des panneaux directionnels nécessaires au fléchage de l'évènement. S'ils ont bien su remplir les informations utiles à ce travail sur leur feuille de route, ils n'ont cependant pas repris les informations sur leur travail informatique. Les panneaux directionnels sont donc inachevés.

Les élus ont rempli la demande de panneau lumineux conformément à la consigne donnée. Cette demande sera transmise au service concerné au plus tard le 24 novembre 2018 pour un début d'affichage sur panneau lumineux à partir du 8 décembre et une fin d'affichage prévue au 23 décembre 2018.

- Permis piétons :

Les jeunes élus ont voté la validation des courriers de présentation du projet à remettre au directeur de l'école primaire Matisse (Monsieur Patichoud) et à la directrice de l'école primaire Laurencin (Madame Jacquier).

Résultat du vote : 17 POUR – 0 CONTRE – 3 ABSTENTIONS

Ils ont signé les deux courriers.

Les jeunes élus ont également voté la validation du questionnaire qui concerne la partie théorique du permis piéton et qui se compose d'une série de 10 questions appuyées d'une illustration de situation.

Ils ont établi que ce questionnaire serait noté sur 10 points et qu'il faudrait au moins 7 bonnes réponses aux élèves de CE2 pour valider cette partie du permis.

Résultat du vote : 13 POUR – 3 CONTRE – 4 ABSTENSIONS

Les jeunes élus ont pris connaissance du nombre d'élèves concernés par ce permis piétons : soit 123 élèves répartis comme suit : 57 CE2 sur l'école Laurencin et 66 élèves sur l'école Matisse.

Ils ont commencé à réfléchir à l'organisation du passage du permis et aux actions à mener pour préparer les élèves avant le passage du permis.

- Compostage communal :

Les jeunes élus ont voté la validation de la lettre de présentation du projet destinée à Monsieur le Maire.

Résultat du vote : 19 POUR – 0 CONTRE – 1 ABSTENSION

Ils ont signé le courrier.

Les jeunes élus ont débuté et bien avancé la réalisation d'un powerpoint de présentation du projet de compostage communal.

- Jumelage :

Les jeunes élus ont rédigé un mail à destination du CMEJ de Locate di Triulzi. Ils ont exprimé leur intérêt renouvelé pour le projet de jumelage, ont demandé un retour suite au premier courrier resté sans réponse et ont indiqué travailler sur une vidéo de présentation de la commune.

Ils ont également avancé dans l'écriture du script de la vidéo de présentation de la commune en finalisant : l'introduction, le script des deux premiers lieux présentés : La mairie et les écoles.

- Olympiades :

Les jeunes élus ont réalisé un flyer pour l'évènement. Ils n'ont pas eu le temps de créer la partir bulletin d'inscription à joindre au flyer.

Ils ont aussi rediscuté de la date prévue initialement le samedi 20 avril 2019 car cette date tombe au milieu des vacances scolaires et surtout le week end de Pâques. Ils souhaitent donc déplacer l'évènement au samedi 13 avril 2019. Une vérification de disponibilité des lieux est en cours.

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 7 novembre 2018 de 15h00 à 16h30.